



La classe maternelle rénovée



Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et se tient à vos côtés en cas de besoin.



Directeur de publication : Frédéric Thomas
 Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas
 Dominique George - Michel Chandellier
 Nadège Guyot et Jonathan Fontaine
 Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

info@thiaville.com

Au sommaire

- 2 Conseil municipal
- 3 Cérémonie / Quelques travaux effectués
- 4 Fusion des centres de secours
- 5 Retour sur évènements pour RCM
- 6-8 Coup de neuf à l'école
- 9 L'actualité du Foyer Rural
- 10-11 La vie du territoire
- 12 Infos pratiques

Conseil municipal séance du 06 novembre 2020

Les points principaux délibérés :

Les factures d'eau impayées.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les élus autorisent le Maire à saisir le tribunal de proximité afin d'obtenir le paiement des factures d'eau impayées après consultation du receveur municipal, chargent le maire des formalités à accomplir pour y parvenir et autorisent le Maire à solliciter l'aide d'un huissier, si besoin.

Le périscolaire.

Un contrat pour 22 heures 30 de travail hebdomadaire a été mis en place afin de couvrir les besoins en personnel du service périscolaire. Ce contrat entre en vigueur le 1er septembre 2020 pour se terminer le 31 août 2021. Le Maire est chargé d'établir un nouveau contrat de travail.

La caserne des sapeurs-pompiers.

Une fusion des centres d'incendie et de secours de Bertrichamps et Thiaville-sur-Meurthe afin de dynamiser la réponse et baisser le taux de substitution sur ce secteur est actée. Concrètement, cette fusion serait envisagée en intégrant l'ensemble des personnels de Bertrichamps à Thiaville-sur-Meurthe, qui dispose de l'effectif le plus important et de locaux

plus adaptés, avec des possibilités d'évolution et d'agrandissement. Le détail en page 4.

L'autopartage « lulu ».

le Maire a exposé aux membres présents le lancement et le déploiement du service autopartage porté par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Il propose au Conseil Municipal, en tant que référent, la possibilité de bénéficier d'un abonnement pour 20 heures d'utilisation pour un coût de 10€ par mois pour un compte communal "LULU". Après en avoir délibéré, le Conseil décide de faire bénéficier la commune de l'abonnement proposé à compter du 1er novembre 2020.

Salles communales.

Avant de fixer les tarifs proprement dits, le conseil se prononce à l'unanimité sur différentes règles de location des salles à savoir la conservation à l'unanimité des trois types de facturation (Association de Thiaville ou Lachapelle, Habitant de Thiaville ou Lachapelle, Habitant Extérieur à Thiaville ou Lachapelle). Par 11 voix pour et 1 voix contre, il est décidé de ne pas augmenter les tarifs de 2020 pour les tarifs de location des salles.

Bas les masques !



Une exaspération à peine masquée face à ces incivilités. Sous l'effet de la crise sanitaire, les masques et gants jetables détrônent les habituelles têtes d'affiche du marronnier printanier « crottes de chien et propreté ». Jeter votre masque par terre risque désormais de vous coûter cher ! L'amende, qui s'élevait jusqu'ici à 68 euros, pourrait passer à 135 euros et pourrait même monter à 375 euros, voire 750 euros si la police établit un procès-verbal et le transmet au tribunal. Qu'on se le dise !

Cérémonies du 11 novembre



Coupe des branches d'arbres



Les centres d'incendie et de secours (CIS) de Bertrichamps et de Thiaville fusionnent



Début juillet, Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle a signé le nouveau schéma d'analyse et de couverture des risques (SDACR) du service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Ce document structurant établi pour la période 2020-2024 ayant de nombreux objectifs organisationnels traite également de la répartition des ressources sur l'ensemble du département afin d'optimiser celles-ci. Une étude plus particulière sur le secteur de Bertrichamps et Thiaville-sur-Meurthe a été réalisée et celle-ci met en évidence plusieurs points.

80% de secteur d'intervention en commun

Les deux centres d'incendie et de secours (CIS) sont très proches et leurs secteurs d'intervention respectifs se recoupent à 80%. Cette proximité permet également aux sapeurs-pompiers

de Bertrichamps de pouvoir se rendre au CIS Thiaville-sur-Meurthe dans un délai de rassemblement conforme. Ce délai est également convenable pour le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires sur la commune de Bertrichamps. La mutualisation des effectifs des deux centres serait un réel atout pour améliorer la réponse opérationnelle sur le secteur et notamment la journée en semaine. Le SDACR fait donc la proposition de fusionner les deux centres d'incendie et de secours afin de dynamiser la réponse opérationnelle et de baisser le taux de substitution sur ce secteur.

Les volontaires de Bertrichamps intégrés dans les locaux du centre de Thiaville

Cette fusion serait réalisée en intégrant les personnels de Bertrichamps à Thiaville-sur-Meurthe en raison de locaux plus adaptés et offrant des possibilités d'agrandissement. Les conseils municipaux des deux communes ayant assisté à une présentation commune de cette analyse réalisée par la direction du SDIS se sont ensuite réunis séparément. Les conseils municipaux de Bertrichamps et Thiaville-sur-Meurthe ont délibéré favorablement et ont approuvé cette

fusion. Ce rapprochement aura lieu au premier trimestre 2021 et le nouveau Centre d'Incendie et de Secours portera la dénomination « CIS des Grands Faings »

Dès que la situation sanitaire le permettra, une campagne de recrutement sera organisée sur les communes de Bertrichamps, Lachapelle et Thiaville-sur-Meurthe afin d'engager plusieurs sapeurs-pompiers volontaires ainsi que du personnel infirmier. En attendant cette campagne, si vous êtes intéressés pour rejoindre cette nouvelle structure, vous pouvez **contacter l'Adjudant-Chef Nicolas HUMBERT** au 06.72.02.84.53 ou par mail nicolas.humbert@sdis54.fr

Calendrier commun

Dans la perspective de cette fusion, les sapeurs-pompiers des deux casernes ont souhaité vous proposer pour 2021 un calendrier commun qui vous fera partager à travers quelques photos leur activité conjointe lors de certaines interventions et actions de formation en 2020. La distribution de ce calendrier sera certainement retardée en raison de la situation liée à la COVID-19. Toutefois, vos sapeurs-pompiers viendront à votre rencontre dès que cela sera à nouveau possible.

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : « POURQUOI PAS VOUS ?! »

En Meurthe-et-Moselle, plus de 2 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Conditions d'accès :

Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs ; Résider à proximité d'un centre d'incendie et de secours ; Être en situation régulière au regard des obligations du code du service national ; Jouir de ses droits civiques ; Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ; Être apte médicalement ; Satisfaire à une évaluation de la condition physique.

RCM fait vivre aux auditeurs l'actualité du territoire



Interview de notre DJ Toine pour la sortie de son nouveau single



Adjoints et police municipale pour faire le point sur l'ouverture de la fête foraine à Raon l'Etape



Le président de l'intercommunalité au micro d'RCM pour relancer le rendez-vous hebdomadaire avec les maires du territoire



Le maire de Raon l'Etape et la présidente de Coeur de ville pour réagir au reconfinement et l'arrêt des commerces dits « non-essentiels »



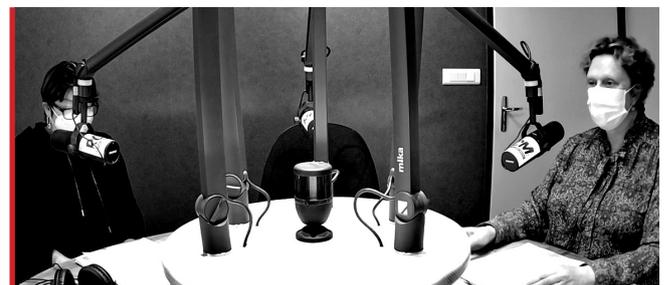
Le maire de Flin nous fait découvrir son village



Semaine européenne de réduction des déchets, l'ambassadrice du tri sur le Lunévillois vient expliquer les enjeux et le programme.



Le maire de Baccarat et son adjointe au commerce viennent aussi réagir au reconfinement



Les médiathèques en mode « Drive » : la directrice des médiathèques de Lunéville et Baccarat au micro, accompagné de la vice-présidente déléguée à la lecture publique à la CCTLB



La municipalité de Raon l'Etape vient annoncer qu'il y aura quand même des festivités en décembre

Coup de jeune à l'école du village

Le budget communal fait fin juillet 2020 pour l'école, suite aux prévisions de travaux était de 15 000 euros. Un dossier de subvention « DETR spécial COVID » a été déposé par le 1er adjoint à la sous-préfecture pour un montant de 15 909 €. Une première réponse faisait acte que le dossier avait été retenu, mais pour la somme de 11 852€ HT. En fait, seul le revêtement de sol, les tables et chaises ont été retenus. Après une rencontre avec le député Thibault Bazin, ce dernier a souhaité soutenir notre dossier. Au final, la sous-préfecture a proposé une subvention à hauteur de 80%, soit 9 481,6 € HT. Un grand merci aux services de l'état pour le soutien apporté au suivi de ce dossier.

Des travaux réalisés en 15 jours

Ces travaux ont été réalisés durant les congés d'octobre. Coût final de la totalité des travaux réalisés : 17 000 €. Pour la réalisation de ces travaux, deux entreprises ont été choisies : l'entreprise Robey pour les revêtements de sol et le carrelage (9 891,35

€ /TTC) et l'entreprise Vouriot pour le changement des WC : (1 364,52€ /TTC). L'achat de 30 tables et 30 chaises a été fait pour un montant de : 3 500 € /TTC. Les employés communaux ont également participé aux travaux. La grande difficulté pour la réalisation de ces travaux, c'était le temps qu'il fallait pour que tout soit terminé dès la rentrée. Il fallait tout démonter et vider dès le vendredi des vacances après l'école pour que l'entreprise puisse travailler. Je veux remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, grâce à eux le vendredi soir les locaux concernés étaient vides, l'entreprise Robey pouvait attaquer le lundi matin. Il fallait vider la maternelle, le petit bureau, la bibliothèque à l'étage supérieur, tout cela rangé dans le préau avec le démontage de deux grosses structures. Les travaux réalisés :

L'entrée de la maternelle : arracher l'ancien revêtement de sol, ragréage et pose de carrelages antidérapants avec plinthes.

Le petit bureau : arracher la moquette, ragréage et pose d'un revêtement de

sol avec pose de plinthes.

La salle de classe maternelle : Dépose de l'ancien revêtement de sol (il avait une trentaine d'années) Ragréage et pose d'un nouveau revêtement de sol avec pose de plinthes.

WC : démontage des anciens WC par l'équipe municipale, l'un était cassé, les chasses d'eau fuyaient en permanence, nous avons fait le choix de tout remettre à neuf. Les anciens carrelages du sol ont été enlevés, ragréage et pose de nouveaux carrelages avec plinthes. Vanne d'arrêt alimentation et WC changé.

Bibliothèque et salle de repos :

La grosse structure centrale a été enlevée. La moquette a été arrachée. Ragréage puis pose d'un nouveau revêtement de sol avec pose de plinthes. Neuf portes ont été retouchées. Des plaques de plafonds ont été changées. Une centaine de bouchons ont été changés sur les pieds des tables et des chaises. Trois gros tapis pour les portes d'entrée ont été changés, ils ont été offerts par la société Robey ainsi que la descente du toboggan de la maternelle. Les WC et



Avant rénovation



les chasses d'eau des tout petits ont été remis à neuf.

Des étagères ont été ajoutées en classe de maternelle. Les prise informatique ont été déplacées du bureau au périscolaire et clavier/souris de la classe maternelle ont été changé. Enfin, la sortie sur le toit de la VMC de la cantine a été changée.

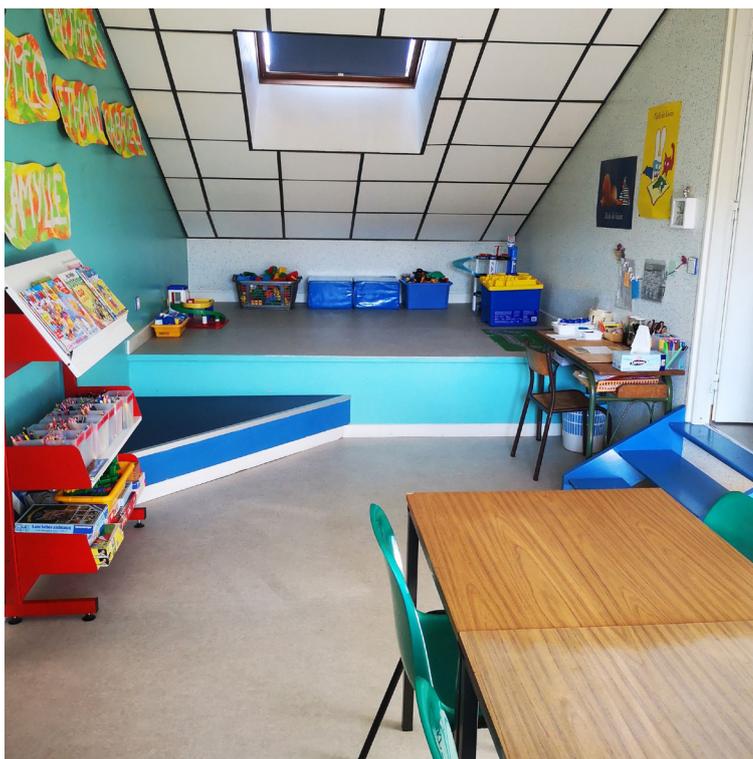
Encore un peu de travail

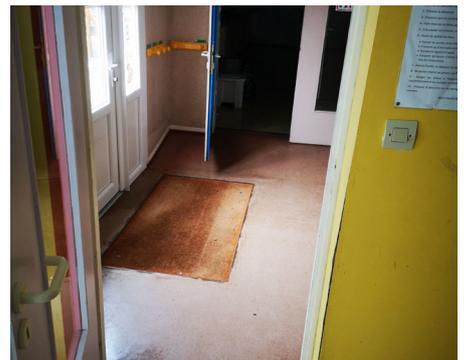
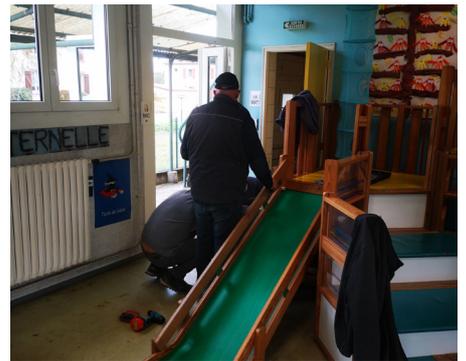
Reste à réaliser : peinture de la porte de la bibliothèque, peinture aux WC. Faire un cadre blanc dans la bibliothèque, qui ira avec la pose d'un vidéo fourni par la commune. Nous sommes en attente de 30 tables et chaises pour la classe de Mme Valentin. Cette demande a été faite par la directrice, devant le nombre important d'élèves dans sa classe, le but étant de pouvoir respecter la distançassions des élèves imposés par le protocole sanitaire. Dès que nous sortirons de cette situation difficile, une visite des travaux et de l'école sera proposée à tous ceux qui nous ont apporté leurs soutiens.

D.George



La classe rénovée





Les minots'villois ont fêté Halloween

Les minots'villois ont été opérationnels durant les vacances de la Toussaint. En effet, comme une dizaine d'enfants désiraient s'inscrire, le Foyer Rural a décidé d'organiser un centre de loisirs durant les deux semaines de vacances du 19 au 30 octobre. Le thème de ce séjour a été vite trouvé, vu la période, c'était Halloween et les activités manuelles ont tourné autour des fantômes, des sorcières et des citrouilles.

Un temps clément et des jeux extérieurs

Mais comme le temps pendant ces vacances a été particulièrement clément, les enfants ont pu faire un cache-cache dans les bois, des jeux extérieurs et des promenades pour récupérer des feuilles et des cocottes qui ont permis de réaliser la déco et les guirlandes. Il y a même eu une boum, l'ensemble du séjour a été par ailleurs agrémenté de la présence et des chansons de Nyno, la mascotte du centre. À 3 ans, ce petit bout de chou faisait régulièrement le clown en chantant « la Moulaga », « tomber la chemise » De quoi mettre de l'ambiance.



La danse en ligne attend des jours meilleurs

Happy Line Dancing



Danse en ligne - Country L.D. & New Line

Les danseuses et danseurs de la section « Danse en Ligne » du Foyer Rural souhaite une bonne fin d'année aux lecteurs du Thiavillois et aux membres de la municipalité.

Pendant cette période transitoire, elles/ils se tiennent en forme pour reprendre la danse quand le moment sera venu.

Informations pratiques

Le mercredi de 14 h à 15 h 30 et la Country & New Line Dance le vendredi de 19 h à 20 h 30. Contactez Ghislaine au 06 76 37 25 40.

linedancefrthiaville@gmail.com
Facebook : Happy Line Dancing

redynamisation bourg-centre > vitrine éphémère

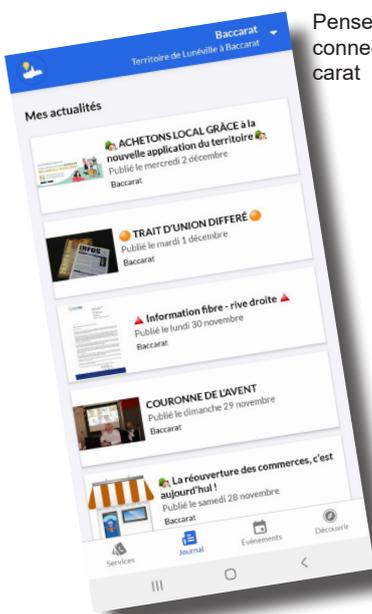
Il était prévu, en cette fin d'année propice aux achats de cadeaux, de mettre en place une boutique éphémère regroupant des artisans locaux. Le Covid en a décidé autrement, mais la municipalité a tout de même souhaité valoriser le travail de ces artisans dans une "vitrine éphémère" située rue Jules Ferry, dans l'ancien local AXA (en face de l'Hôtel de Ville). Cette vitrine est gracieusement prêtée par Jean-Luc Gillet, propriétaire du local : qu'il en soit ici chaleureusement remercié. L'initiative est le fruit d'une riche collaboration : Régine Lechner et son fils Jean-Christophe supervisent la mise en place de la vitrine, les services techniques municipaux apportent leur soutien pour la décoration extérieure et Solid'action prête des meubles.

Si vous passez par là, jetez un œil aux superbes créations et produits de nos artisans locaux : Atelier des farfadets, Bar à bulles de savon, Confitures des Prés de la Scie, Cerises et compagnie, et d'autres encore. Vous trouverez toutes les informations nécessaires

(prix, coordonnées) dans la vitrine. Si l'autorisation était donnée de rouvrir tous les commerces en décembre, la "vitrine" deviendrait donc "boutique" éphémère, et vous pourriez alors y faire vos emplettes !



les artisans seront prêts pour ouvrir la boutique éphémère



Pensez à l'application gratuite «Intramuros» pour rester connecté aux informations quotidiennes de la ville de Baccarat

● TRAIT D'UNION DIFFÉRÉ ●

Publié le mardi 01 décembre 2020

La crise sanitaire que nous vivons actuellement impacte fortement nos quotidiens et la vie dans notre ville : les commerces sont réouverts depuis samedi, mais la vie associative, culturelle, sportive demeure à l'arrêt. D'autre part, l'actualité nationale, elle, est très mouvante puisque de nouvelles mesures gouvernementales sont prises régulièrement, ne permettant pas au support papier la réactivité nécessaire pour bien communiquer. Cette situation nous a conduit à décider de ne pas publier notre magazine Trait d'Union en décembre.

Nous souhaitons continuer de vous informer au mieux, et c'est pourquoi nous utilisons principalement le numérique et notamment l'application IntraMuros, qui permet d'ajuster le fil d'information au jour le jour.

www.jachetedelunevilleabaccarat.fr

UNE APPLI POUR ACHETER DE LUNÉVILLE À BACCARAT

Téléchargez l'application
et accédez à des centaines
de produits vendus par vos
commerçants de proximité.



COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de
Lunéville à Baccarat

Numéros utiles

Mairie : 03 83 71 41 73	Police secours : 17
École : 03 83 71 42 73	Pompiers : 18
Gendarmerie : 03 83 75 34 82	Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52
Anti-poison : 03 83 32 36 36	Médecin (garde) 03 83 75 34 82
SAMU - Urgences : 15	EDF (garde): 09 72 67 50 54

Etat Civil

Le village compte de nouveaux habitants :

Michaël WEBER au 9 rue Général Paradis

Adeline JACQUOT et Lucas MILLONET
au 5 bis rue de Fagnoux.

Bienvenue à eux au sein de notre village.

Un enfant a également pointé le bout de son nez au sein de la famille Poirel domiciliée 15 rue du moulin. Eloan est né le 25 novembre dernier. Félicitations aux parents.



Ouverture de la mairie

	9h - 12h	18h -19h
Lundi		
Mardi		Maire
Mercredi	Fermée	
Jeudi		
Vendredi		Adjoint

Collecte des ordures ménagères



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les mesures sont susceptibles d'être modifiées.

Restez informé(e)s via le site internet Noustrions.fr et les réseaux sociaux Noustrions-LesAmbassadeurs.

Sur place, avec son masque, il faut faire attention à respecter les gestes barrières, tout comme les règles de distanciation pour la sécurité sanitaire de tous, agents comme usagers.



La collecte des ordures ménagères sera effectuée les jeudis 17 et 31 décembre.

La collecte des emballages sera effectuée les lundis 14 et 28 décembre 2020.



Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique